



Fabien LIMONTA
Président de la CLI Framatome Romans
Conseiller départemental délégué
à la culture et au patrimoine

Il y a dix ans, un accident nucléaire est survenu au Japon à Fukushima Daiichi. Cet événement a soulevé des interrogations internationales sur la robustesse des installations nucléaires. Conformément aux compétences qui lui sont attribuées, la Commission Locale d'Information (CLI) suit, avec une attention particulière, les améliorations de sûreté qui ont été prescrites par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour les installations du site de Romans-sur-Isère et leur mise en œuvre par l'exploitant Framatome. J'ai souhaité que ce troisième numéro facilite votre information quant à l'impact direct d'un événement majeur pour la sûreté nucléaire sur les installations qui sont exploitées à proximité de votre lieu de résidence.

LA PAROLE AU...

collège des organisations syndicales de la CLI Framatome Romans

“ **Entant que représentants des salariés, comment percevez-vous les évolutions sur le site de Framatome suite à l'accident de Fukushima ?** »

« Pour le salarié que je suis, j'ai constaté la mise en œuvre de gros investissements et la réalisation de nombreux travaux sur le site de Romans. Si ces adaptations m'ont semblé nécessaires au départ, je me suis ensuite inquiété sur la compétitivité du site compte tenu des coûts annoncés. La création des équipes de secours et de surveillance permanentes sur le site, et ses coûts associés m'ont également interpellé. Depuis lors, la communication interne m'a permis de mieux saisir leur nécessité, mais il reste la déclinaison des contraintes nécessaires sur un réacteur nucléaire à un site comme le nôtre qui m'apparaît ne pas toujours tenir compte du cas par cas et du « as low as reasonable », principe qu'il me semble nécessaire d'affirmer à nouveau ».

Alain LAVEDRINE
Syndicat CFE-CGC

« Pour FO, l'Autorité de Sûreté Nucléaire joue pleinement son rôle. Les exigences et les évaluations complémentaires de sûreté et sécurité sur le site de Framatome Romans, en particulier, et sur tous les sites nucléaires en général, sont une nécessité absolue. Tous les risques liés à la fabrication du combustible doivent être connus et parfaitement maîtrisés. L'industrie nucléaire se doit de garantir un haut niveau de sûreté et de sécurité pour chaque salarié et chaque citoyen. C'est le cas actuellement dans notre pays ».

Mickael BRET
UID FO 26/07

« Après l'accident de Fukushima nous avons perçu une augmentation des exigences de sûreté. Les autorités ont demandé des évaluations complémentaires de sûreté. Suite à celles-ci un bâtiment (PCC de crise), énorme bunker en béton, a été construit. Les normes pour la tenue au séisme ont été réévaluées et augmentées demandant des travaux de renforcement d'ancrage d'équipement, de bâtiments. La notion d'effet domino, a été intégrée dans nos plans d'intervention, impact des sites Seveso 2 en périmètre du site et des moyens d'intervention rapide ont été mis en place ».

Philippe DORIS
CFDT



ACTUALITÉS...

- Réunion publique de la CLI Framatome Romans le 9 décembre 2021 à Chatuzange-Le-Goubet : 10 ans après Fukushima, quelles conséquences pour les installations exploitées sur le site Framatome à Romans ? (ouverte à tous)
Reportée en 2022, en raison du contexte sanitaire
- Visite du site Framatome à Romans-Sur-Isère le 25 novembre 2021. Accès réservé aux membres et partenaires de la CLI.
- Assemblée plénière de la CLI Framatome Romans le 23 novembre 2021 à Valence. Accès réservé aux membres et partenaires de la CLI.
- Sur la base des travaux du groupe de travail qu'elle a constitué, la CLI Framatome Romans a émis, le 2 septembre 2021, un avis « FAVORABLE » sur les deux projets de décisions relatifs aux prélèvements d'eau et rejets d'effluents du site FRAMATOME à Romans-sur-Isère qui lui ont été envoyés par l'ASN.

LES EXIGENCES DE SÛRETÉ DEMANDÉES PAR L'ASN

L'accident de la centrale nucléaire de Fukushima est un accident combinant les effets d'un accident nucléaire et d'un tremblement de terre. Cet accident nucléaire majeur est classé au niveau 7 de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques), ce qui le place au même degré de gravité que la catastrophe de Tchernobyl (1986), compte tenu du volume important des rejets.

Il a mis en évidence la nécessité de renforcer la résilience des installations nucléaires et des organisations face à des situations extrêmes. Une mobilisation s'est enclenchée aux niveaux national, européen et international pour en tirer les enseignements.

1

Les évaluations complémentaires de sûreté

Afin d'assurer la cohérence entre les cadres européen et français, le cahier des charges français des évaluations complémentaires de sûreté (ECS) a été élaboré sur la base du cahier des charges européen, rédigé par l'association des autorités d'Europe de l'Ouest, WENRA (Western European Nuclear Regulators' Association).

Une particularité toutefois, la démarche française a concerné toutes les installations et pas seulement les réacteurs électronucléaires. La démarche a consisté à évaluer les marges dont disposent les installations au-delà des situations prises en compte dans les études de sûreté. Pour cela, des scénarios résultant de risques naturels extrêmes (séisme, inondation) ou de perte totale de systèmes importants pour la sûreté, comme les moyens d'alimentation électrique ou de refroidissement, ont été étudiés. La démarche a également porté sur la gestion des accidents graves pouvant résulter de ces scénarios.

L'instruction de ces évaluations a conduit **l'ASN à imposer, dès 2012, des prescriptions aux exploitants des installations nucléaires présentant le plus d'enjeux** (CEA, EDF, ORANO, FRAMATOME) afin :

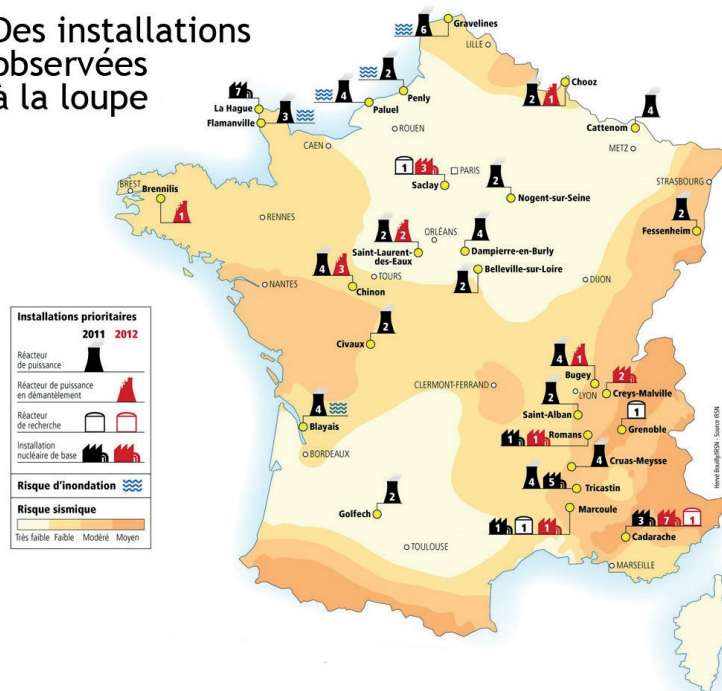
- de **définir un « noyau dur »** de dispositions matérielles et organisationnelles visant à prévenir un accident grave ou en limiter sa progression, à limiter les rejets radioactifs massifs et à permettre à l'exploitant d'assurer ses missions dans la gestion d'une crise extrême ;

- de **mettre en œuvre un ensemble d'actions correctives ou d'améliorations** (notamment des moyens complémentaires d'appoint en eau et en électricité, instrumentations supplémentaires, amélioration de la gestion des situations d'urgence, etc.) et, pour Framatome, une Force d'Intervention Nationale (FINA), permettant la projection de moyens extérieurs sur l'installation ;

- de **réaliser des études de modifications et de moyens complémentaires** permettant de faire face à des situations extrêmes.

L'ASN a depuis complété ses demandes pour préciser certaines dispositions relatives au « noyau dur ».

Des installations observées à la loupe



2

Les évaluations complémentaires de sûreté sur le site de Framatome Romans

A partir d'un état des lieux débuté en 2011, Framatome s'est engagée auprès de l'ASN à renforcer les dispositions, les moyens d'intervention et le pilotage de ses installations pour résister à des événements naturels extrêmes.

Un plan d'action ECS (évaluations complémentaires de sûreté) sur 4 thématiques a été mis en place :

AMÉLIORATIONS MATÉRIELLES :

- nouvelles installations
- moyens de surveillance et d'intervention (mitigation)

AMÉLIORATIONS D'ORGANISATION :

- gestion de crise
- renforcement des ressources et des moyens

Le site investit plus de 30 millions € chaque année pour renforcer le niveau de sûreté, la robustesse et la pérennité de ses installations.

Quelle stratégie ?

Pour répondre aux nouvelles exigences le site a mis en œuvre une stratégie :

- identification des « noyaux durs » de manière à limiter l'impact sur la population et l'environnement ;
- capacité à anticiper l'apparition d'un phénomène extrême (exemple : mise en place de la Détection Coupure Sismique) ;
- capacité à évaluer la situation après l'évènement (exemple : caméras robustes positionnées au niveau des noyaux durs) ;
- capacité à gérer la crise dans la durée avec le déploiement de moyens humains et techniques (exemples : Poste de Commandement de Crise avec une autonomie de 48h, mise en place d'une équipe locale d'intervention présente 24h/24).



Véhicule d'intervention PCC (poste de commandement de crise)



Essai rideau d'eau

Visite du site Framatome
à Romans-Sur-Isère
par les membres
et partenaires de la CLI
le 25 novembre 2021





REGARDS CROISÉS

“ De votre point de vue, pourquoi est-il important d'informer le grand public sur l'accident de Fukushima 10 ans après ? ”

“ Dans l'industrie nucléaire, il est important de communiquer pour valoriser le retour d'expérience quel que soit le type d'évènement. Les exploitants nucléaires ont démontré qu'ils sont capables de capitaliser sur le retour d'expérience et prendre en compte les phénomènes naturels extrêmes. C'est un gage de confiance supplémentaire pour opérer nos installations et pérenniser notre industrie. ”

Vincent GIRARD,
directeur qualité santé sécurité sûreté environnement
protection du site Framatome Romans.

“ Dix ans après Fukushima, le bilan des améliorations de la sûreté des installations nucléaires en France est positif. Demain, avec l'achèvement du « noyau dur », les installations seront plus résilientes face à des situations extrêmes. ”

Fabrice DUFOUR,
Autorité de sûreté nucléaire

“ Cet accident nucléaire, qui s'est produit le 11 mars 2011, a permis une réflexion globale sur les conséquences de ce type de catastrophe, que ce soit, pour la population et son environnement. Suite à cette réflexion il y a eu certainement des enseignements concrets qui ont pu être tirés avec les mises en œuvre développées pour éviter à nouveau ce type d'accident. ”

Christophe MOYROUD,
membre de la CLI, conseiller municipal
à Saint-Paul-Les-Romans

“ L'accident de Fukushima a fait l'objet d'une communication parfois confuse auprès du public et brouillée avec celle liée au tsunami lui-même. De ce fait, la cause liée à la non adaptation de cette centrale aux effets extérieurs et aux caprices de l'environnement est peu connue. Il faut donc plus clairement expliquer le déroulement de cet accident, d'une part, et expliciter les raisons d'une aggravation des conséquences du phénomène tremblement de terre-tsunami qui est censé

être connu dans cette région du monde. Par ailleurs, relier les causes de l'accident à l'évolution des normes et des impositions nouvelles est indispensable afin de faire comprendre le sens de ces évolutions. Faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre de ces mesures confirmera la bonne performance de notre industrie. Une présentation de ce type permettra de pérenniser la confiance de la part de la population dans cette activité en période de possible développement. ”

Alain LAVEDRINE,
membre de la CLI, représentant
du syndicat CFE-CGC

“ Dix ans après ce grave accident, les cœurs de trois réacteurs entrés en fusion sont toujours refroidis avec d'énormes quantités d'eau dont on ne sait que faire, sans parler des déchets solides. 80 000 personnes ont été évacuées et autant ont fui, peu sont revenues. Le territoire reste contaminé. L'impact sur la santé est méconnu et discuté. Le coût sociétal est énorme : perte de cohésion, dislocation des familles, isolements, sentiment d'injustice, détérioration des conditions de vie, territoire abîmé... De quoi s'interroger sur la sûreté des installations nucléaires compte tenu des impacts pour les populations même renforcée au regard des dégâts causés. ”

Pierre MOULIN, membre de la CLI,
représentant de la Frapna Drome Nature
Environnement

“ L'accident nucléaire nippon de Fukushima a mis en exergue que les sources des accidents nucléaires ne sont pas qu'endogènes. Les autorités, les exploitants du nucléaire et la société civile ont vivement réagi chacun à son niveau, pour éviter une nouvelle catastrophe. Informer le grand public des 10 ans de Fukushima, c'est prendre conscience du chemin parcouru et de celui qu'il reste à suivre. ”

Lcl Yvan URIEN,
membre de la CLI, représentant du SDIS